

Les enseignements optionnels (options facultatives) en CLASSE DE SECONDE - Rentrée SEPTEMBRE 2025

A l'entrée en classe de seconde, il est possible de s'inscrire dans une option facultative en plus des enseignements obligatoires (un enseignement optionnel général ou un enseignement optionnel technologique).

Le lycée vous propose :

1 enseignement optionnel général au choix parmi :

- **L'option Latin (2 h)** : l'élève doit en principe avoir commencé le latin au collège et l'indiquer dans le dossier d'inscription qui lui sera remis en juin, après son affectation au lycée Bertrand d'Argentré.
- **L'option Histoire des Arts (1 h)** : l'élève doit l'indiquer dans le dossier d'inscription qui lui sera remis en juin, après son affectation au lycée Bertrand d'Argentré.
- **L'option Cinéma Audiovisuel (1 h)** : l'élève doit l'indiquer dans le dossier d'inscription qui lui sera remis en juin, après son affectation au lycée Bertrand d'Argentré.

Remarque : le latin peut être demandé en plus de l'option Histoire des Arts et de l'option Cinéma Audiovisuel

1 enseignement optionnel technologique :

L'option management de gestion (1,5 h) : l'élève doit l'indiquer dans le dossier d'inscription qui lui sera remis en juin, après son affectation au lycée Bertrand d'Argentré.

L'option management et gestion est une initiation à la filière STMG. Cette option permet d'introduire la gestion des organisations, à savoir les entreprises, les organisations publiques et les associations.

Trois thèmes au programme pour rendre compte de la démarche entrepreneuriale :

- S'engager et entreprendre : de l'intention à la création.
- Organiser et décider : des objectifs à la réalisation.
- Conduire et faire évoluer : du pilotage au développement.

D'une manière générale, cette option introduit la série STMG et est surtout destinée aux élèves qui veulent travailler dans l'administration, la comptabilité, le commerce ou encore l'informatique de gestion.

A noter qu'il est tout à fait possible de s'orienter vers la série STMG à partir de la première sans avoir choisi cette option en seconde et à l'inverse, il est tout à fait possible de poursuivre en série générale en ayant suivi cette option en classe de seconde.

Pour en savoir plus : <http://www.lyceebertrandargentrevitre.ac-rennes.fr/>